

## Attributions et compétences des directions municipales, répartition des directions municipales et des suppléances pour la législature 2021-2026

---

N° : 26/9.21

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

### 1 PRÉAMBULE

Afin d'adapter au mieux les directions à l'évolution constante de la société et des projets en cours de réalisation, la Municipalité a revu l'organisation des directions municipales comme suit :

Administration, mobilité et ressources humaines	Mme la Syndique, Mélanie Wyss (PLR)
Finances, économie, informatique et population	M. David Guarna (EM)
Enfance, culture et durabilité	M. Vincent Jaques (PS)
Bâtiments, sports et domaines	Mme Laetitia Bettex (VL)
Infrastructures et gestion urbaine	M. Jean-Jacques Aubert (PLR)
Cohésion sociale, logement et sécurité	M. Laurent Pellegrino (PLR)
Urbanisme, constructions et espace public	Mme Laure Jaton (PS)

Cette organisation permet une unité de matière, ainsi qu'un regroupement des ressources autour de thématiques centrales que sont, notamment, la cohésion sociale, l'économie, la durabilité ou encore l'urbanisme et la mobilité.

### 2 ATTRIBUTIONS DES DIRECTIONS MUNICIPALES

Nous vous communiquons ci-dessous les attributions et compétences des directions municipales pour la législature 2021-2026.

#### Administration, mobilité et ressources humaines

Greffe municipal, autorités, district, organisation, surveillance et contrôle, coordination, représentations, Office de la communication, relations publiques et intercommunales, bourgeoisie, votations et élections, archives, Bureau de la mobilité, Service des ressources humaines, égalité.

#### Finances, économie, informatique et population

Service des finances, patrimoine financier, terrains communaux, baux à loyer, politique foncière, contrôle de gestion, portefeuille d'assurances, Bureau de la promotion économique, Office de la population, registre des entreprises, Service informatique, Unité géomatique.

#### Enfance, culture et durabilité

Service de l'enfance, accueil préscolaire et parascolaire, cantines scolaires, Office de la durabilité, environnement et climat, stratégie énergétique, biodiversité, Office de la culture, Bibliothèque municipale, Espace 81, Théâtre et salles communales de Beausobre.

#### Bâtiments, sports et domaines

Office des bâtiments, Office de la conciergerie, transition énergétique des bâtiments, location des salles communales, Office des sports, vignoble, alpages et forêts.

#### Infrastructures et gestion urbaine

Office général, Office des services industriels, promotion des énergies renouvelables, Office de la propreté urbaine, Office des services techniques, route, travaux publics, Office des parcs et promenades, rives du lac, cours d'eaux, gestion des ports.

#### Cohésion sociale, logement et sécurité

Office de la cohésion sociale, jeunesse, aînés, intégration, communautés religieuses, travail social, prestations sociales, Office communal du logement, prestations de police (police du commerce, autorisations de manifestations, marchés, signalisation, inhumations).

#### Urbanisme, constructions et espace public

Urbanisme et espace public, plans directeurs communal et régional, plans d'affectation, espace public, Bureau des nouvelles constructions, grands chantiers, Office de la police des constructions, protection du patrimoine.

### **3 COHÉRENCE, ENGAGEMENT ET GOUVERNANCE PARTAGÉE**

Cette nouvelle configuration renforce la cohérence et répartit les dossiers stratégiques au sein de la Municipalité. Chaque membre de la Municipalité s'impliquera dans des représentations au sein d'associations intercommunales ainsi que dans les relations avec la population et les différent-es acteur-rices morgien·nes.

Dans la gestion des dossiers, si chaque élu·e a bien le leadership de sa direction, la Municipalité de Morges accorde une importance capitale aux délégations municipales. Près d'une dizaine de thématiques font ainsi l'objet d'un partage des dossiers au sein de cellules de trois à quatre Municipaux·ales au maximum.

Les délégations municipales ont été ajustées; elles concernent près d'une douzaine de thématiques, citons notamment : finances, économie et commerce, politique foncière et logement, durabilité, environnement et énergies, communication, urbanisme et mobilité, affaires culturelles, gestion urbaine, bâtiments communaux, sports et coopération au développement.

Le fascicule remis en son temps à votre Conseil sera par conséquent réactualisé et mis à disposition sur l'Extranet dans sa version finale dans les meilleurs délais.

#### 4 VICE-SYNDICATURES

Afin de signifier l'importance de chacun·e des membres du collège, l'exécutif élu a adopté une vice-syndicature tournante. La Municipalité décide de fixer comme suit les vice-syndicatures de la Municipalité pour la législature 2021-2026 :

2021	1 <sup>er</sup> vice-syndic - M. Jean-Jacques Aubert	2 <sup>e</sup> vice-syndic - M. Vincent Jaques
2022	1 <sup>er</sup> vice-syndic - M. Vincent Jaques	2 <sup>e</sup> vice-syndic - M. David Guarna
2023	1 <sup>er</sup> vice-syndic - M. David Guarna	2 <sup>e</sup> vice-syndique - Mme Laure Jaton
2024	1 <sup>re</sup> vice-syndique - Mme Laure Jaton	2 <sup>e</sup> vice-syndique - Mme Laetitia Bettex
2025	1 <sup>re</sup> vice-syndique - Mme Laetitia Bettex	2 <sup>e</sup> vice-syndic - M. Laurent Pellegrino
2026	1 <sup>er</sup> vice-syndic - M. Laurent Pellegrino	2 <sup>e</sup> vice-syndic - M. Vincent Jaques

Cette organisation tient compte d'une répartition équilibrée entre les temps de travail des différentes directions. La Syndique dispose d'un 80 %, les six Municipales et Municipaux disposent chacun·e d'un mi-temps (53 %), l'enveloppe maximale de 4 EPT ayant été répartie.

#### 5 ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES OU ASSIMILÉES

La Municipalité a nommé ses représentant·es :

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)

Membre du Comité de direction : M. Jean-Jacques Aubert

Membre du Conseil intercommunal : Mme Laure Jaton

Association de communes SIS Morget

Membre du Comité directeur : M. Laurent Pellegrino

Membre du Conseil intercommunal : Mme Laetitia Bettex

Suppléante : Mme Laure Jaton

Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)

Membre du Comité de direction : Mme la Syndique Mélanie Wyss

Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC)

Membre du Comité de direction : M. Laurent Pellegrino

Membre du Conseil intercommunal : M. Vincent Jaques

Suppléant : M. Jean-Jacques Aubert

Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME)

Membres du Comité de direction : Mme Laetitia Bettex et M. Vincent Jaques

Membres du Conseil intercommunal : MM. David Guarna et Jean-Jacques Aubert

Organisation régionale de protection civile (PCi)

Membre du Comité de direction : M. Laurent Pellegrino

Membre de l'assemblée des délégués : Mme Laetitia Bettex

Suppléant : M. Jean-Jacques Aubert

Police Région Morges (PRM)

Président du Comité de direction : M. Laurent Pellegrino

Membre du Comité de direction : M. David Guarna

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

**Adopté par la Municipalité dans sa séance du 16 août 2021.**

au nom de la Municipalité  
la syndique                      le secrétaire

Mélanie Wyss                      Giancarlo Stella

**Communication présentée au Conseil communal en séance du 1<sup>er</sup> septembre 2021.**